

# Conditions d'évolution de la relation éducative

La relation éducative n'est qu'un des éléments de l'ensemble que constitue le système éducatif, ensemble dans lequel tous les éléments sont étroitement interdépendants. Il est impossible d'isoler la relation éducative et de vouloir la transformer sans transformer les autres éléments du système : il n'est pas plus possible de vouloir réformer valablement le système d'enseignement sans toucher à la relation éducative. Mais cette situation d'interdépendance ne peut pas servir d'alibi à un immobilisme et à une position d'attente. Il est possible d'analyser les facteurs qui entrent en jeu dans la relation éducative et de déterminer les conditions nécessaires à son évolution.

Qu'entend-on par « relation éducative » ? On entend par là l'ensemble des relations qui s'établissent entre l'enseignant et les enseignés afin de réaliser les objectifs éducatifs. Ces relations s'établissent par l'intermédiaire de la tâche scolaire (programmes et activités scolaires) dans un cadre institutionnel restreint, la classe, et plus large, l'établissement scolaire. Ces relations peuvent être décomposées, pour les besoins de l'analyse, en des relations de travail, déterminées par les méthodes et les techniques pédagogiques utilisées dans le processus d'apprentissage, et en des relations socio-affectives, déterminées par les attitudes des enseignants et des enseignés à l'égard les uns des autres et à l'égard de la tâche scolaire.

## TROIS OBJECTIFS

La première question qu'on doit donc se poser quand on parle de transformer la relation éducative est : pour quoi veut-on le faire, quels sont les objectifs visés ? En effet la relation éducative n'est que le

moyen par lequel on réalise un certain type de formation, d'éducation. **Suivant les objectifs qu'on se fixe, on adopte tel ou tel type de relation éducative, on utilise telle ou telle méthode pédagogique.** Or les objectifs de l'enseignement sont multiples, souvent ambigus, parfois même contradictoires. Ils le sont à l'échelon des responsables gouvernementaux; ils le sont aussi pour les enseignants.

Sans en faire une liste détaillée, on peut citer trois ordres d'objectifs qui correspondent à certaines conceptions de l'adulte à former. Le premier objectif, le plus souvent évoqué, est celui d'une **transmission des connaissances**, de l'héritage culturel. Le second, étroitement lié au premier, est celui du **développement de méthodes de travail, de pensée et d'action**. Cet objectif est souvent formulé en termes de développement de l'intelligence de l'observation, de la créativité, formation du jugement, de la réflexion du sens critique... Le troisième objectif est celui d'une **formation à la sociabilité par la connaissance des institutions sociales et de leur fonctionnement et par l'apprentissage des divers éléments du rôle social de l'adulte**. Ces objectifs sont beaucoup mieux explicités dans la plupart des ouvrages traitant de l'éducation. Mais ce qui est nécessaire, si la relation éducative doit évoluer, c'est que ces objectifs soient explicites chez **chaque enseignant**, soient pris en charge par chaque enseignant. Le sont-ils, au-delà de formules générales recouvrant de multiples motivations, souvent implicites et parfois inconscientes ? Il est probable que tous les enseignants ne peuvent satisfaire également les trois catégories d'objectifs. Suivant sa personnalité et ses intérêts, chaque enseignant les ordonnera. L'un s'attachera plus à la transmission de connaissances et à la formation intellectuelle; l'autre à la formation intellectuelle et sociale. Mais il est nécessaire d'expliquer

ces choix et surtout d'y mettre un contenu parce que de ces choix et contenus dépendent le type de relation éducative et de méthodes adoptés.

## les connaissances

Si on choisit comme fonction principale de l'enseignement, la fonction instrumentale, il s'agit de savoir quel genre de connaissances transmettre. L'encyclopédisme étant de nos jours impossible, un choix est nécessaire. Ce choix est en partie déterminé par les programmes, mais en partie seulement. En fonction de quel contexte choisir les connaissances, de quelle utilisation future ? Quels liens établir entre les notions transmises à l'école et le monde actuel, extérieur à l'école ? Quels liens établir entre les notions enseignées dans les disciplines différentes ? **Si c'est la fonction de transmission d'informations qu'on veut privilégier, comment changer la relation éducative pour la réaliser au mieux ?** Dans ce contexte la relation entre l'enseignant et les enseignés est une relation de communication entre un émetteur et des récepteurs, et **c'est du côté de la théorie de l'information qu'il faut chercher**. Comment maximiser la quantité d'informations émises et minimiser la déperdition ? Comment contrôler la réception des messages ? Comment harmoniser le langage professoral (système de code) et les possibilités de compréhension des élèves (systèmes de décodage) ? Quel est le rendement des moyens audio-visuels ? Dans quelle discipline leur rendement est-il meilleur ?

## la formation intellectuelle

Si on choisit de privilégier l'objectif formation intellectuelle, développement de méthodes de travail et de cadres conceptuels, il est nécessaire de savoir de quelle formation il s'agit, quelles méthodes de travail on entend développer. La formule la plus employée de nos jours est celle « d'apprendre à apprendre ». Mais que signifie-t-elle ? Veut-on réellement dire par là que **le professeur n'est plus le détenteur unique et tout-puissant du savoir** ? Que les enseignés peuvent aussi élaborer des voies peut-être différentes,

mais par leur propre activité ? Alors **la relation éducative doit s'adapter à cet objectif et utiliser des méthodes appropriées : recherches individuelles (ou de groupe), travail sur documents, exposés, discussions, confrontations ... tout ce qu'on désigne en général par méthodes actives.**

## la formation sociale

Si enfin on veut réaliser aussi le troisième type d'objectif, c'est-à-dire une formation sociale, il s'agit de savoir quel genre de formation on souhaite donner, pour quel type de participation sociale. Si c'est une formation visant à faire respecter l'ordre établi, les normes sociales, les hiérarchies existantes, c'est un certain type de relation éducative qu'il faut adopter. Si c'est une formation à la responsabilité, à la participation active, à la coopération, c'en est une autre. L'organisation du travail, aussi bien le découpage du travail dans le temps que les méthodes de travail utilisées et que les règles de conduite collective, doit être alors prise en charge par le groupe maître-élèves, discutée, décidée, planifiée en commun. C'est vers la pédagogie institutionnelle qu'on pourrait alors s'orienter.

Dans ces quelques lignes, nous avons surtout voulu indiquer qu'on ne change pas une relation éducative pour être à la mode, par modernisme, mais pour réaliser quelque chose. Les objectifs de l'enseignement ne sont pas seulement imposés par instructions ministérielles; ils sont aussi vécus, plus ou moins clairement par les enseignants dans leur action quotidienne. **Et une des conditions d'évolution de la relation éducative est d'expliquer ces objectifs, de prendre conscience des besoins qui poussent les enseignants à changer, ou à ne pas changer, leurs relations avec leurs élèves ■**

---

J. CHOBAUX.

---

Extrait de l'article de J. CHOBAUX — C.N.R.S.  
Centre d'études sociologique — Cahiers Pédagogiques N° 81.